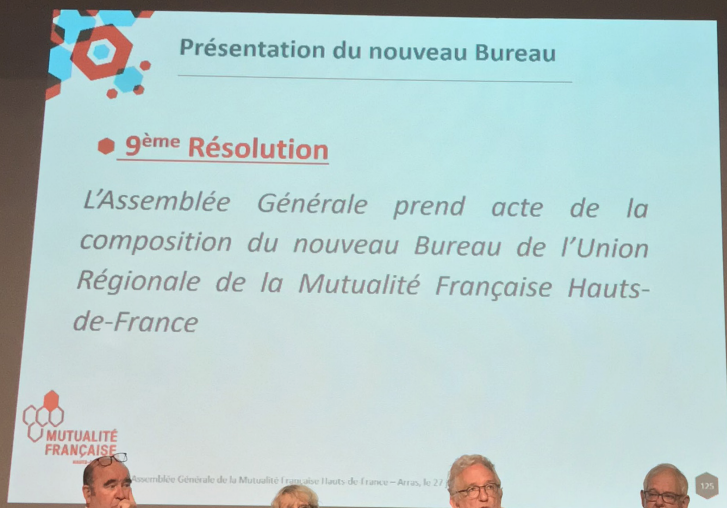


LE CHIFFRE

10 millions

10 millions de personnes
bénéficient d'un équipement
sans reste à charge depuis le
début de la réforme
100% Santé



Le mot du Président

Chères lectrices, chers lecteurs,

En découvrant le sommaire de ce n° 22 d'Ec'Hauts-de-France, vous constaterez que ce premier semestre 2022 se termine en point d'orgue par notre Assemblée Générale.

Je souhaitais revenir, avant cela, sur l'interrégionale du mois de mai, qui regroupait les Unions régionales du Grand Est, de Bourgogne Franche-Comté et des Hauts-de-France, à Reims. Le bilan de cette journée vous est fait dans les pages qui suivent, et au-delà d'un accueil et d'une organisation parfaite, je tiens à exprimer mon sentiment sur l'ambiance formidable qui régnait ce jour-là, en terres de Champagne. La symbiose entre les collaborateurs des trois unions et de leurs deux Directrices et de notre Directeur, la qualité des travaux, les interventions pertinentes des élus invités, et la complicité des trois Présidents ont été marquantes et soulignées par les services de la Fédération et par notre président Eric CHENUT.

Cet état de fait montre que les débats et les travaux mutualistes dans les territoires sont nécessaires et apportent un ciment à notre mouvement.

Second temps fort, fin juin : notre Assemblée Générale à Arras. Quel plaisir de se retrouver en présentiel après deux Assemblées Générales à huis-clos, et deux années compliquées de pandémie. Nos travaux ont mis en exergue, et en préliminaire, le rôle important

de nos collaborateurs qui ont permis de maintenir les contacts avec les mandatés, les partenaires et les élus, ainsi que des services de qualité durant ces longs mois de confinement et autres contraintes. Des remerciements se sont concrétisés par des applaudissements nourris à leur endroit.

Puis, un hommage vibrant, empreint de beaucoup d'émotion a été rendu à notre administrateur, Benoît MERCIER, trop tôt disparu des suites d'un funeste accident.

Enfin, les différents rapports et résolutions ont été présentés et votés, pour se terminer par l'élection d'un nouveau conseil d'administration renouvelé pour moitié, qui m'a fait l'honneur de me reconduire au poste de Président.

La nouvelle équipe, (présentée dans les pages qui suivent), que j'aurai le plaisir d'animer pour les trois ans qui viennent s'est déjà mise à l'ouvrage pour apporter sa participation à la résolution générale de notre Congrès du mois de septembre, à Marseille.

Ce Congrès devrait mettre l'accent sur le besoin en interne de rassembler les forces mutualistes, à travers les travaux réalisés depuis plusieurs mois sur « La raison d'être », et en externe, conforter le vivre ensemble au sein de la République.

Avant cela, nous avons tous mérité quelques repos. Je vous souhaite donc de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée, en méditant cette pensée de St Exupéry : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ! ».

Le Président, Philippe WATTIER.

Actualités régionales et fédérales

Prévention et promotion de la santé

Services de soins et d'accompagnement mutualistes

p.2-7

p.8-9

p.10

VIE DU MOUVEMENT

En route vers le 43^{ème} Congrès de la Mutualité Française !

Instance statutaire destinée à fixer les orientations stratégiques, le Congrès 2022 de la Mutualité Française a pour thème : « **Mutualité : territoires d'engagements pour l'entraide et les solidarités** », dans le prolongement de la conférence citoyenne sur l'aide, l'entraide et les solidarités organisée à l'automne 2021. Il se tiendra du 7 au 9 septembre 2022 au Parc Chanot, à Marseille.

Le Congrès est aussi un temps fort en matière de santé et de protection sociale en France, avec l'intervention traditionnelle du Président de la République, du Ministre de la Santé, et la présence de nombreux experts.

Cette 43^{ème} édition souhaite mettre l'accent sur la **recherche de solutions innovantes pour répondre aux enjeux majeurs du secteur, particulièrement concerné par la transformation du système sanitaire et social en France.**

L'ambition de cette nouvelle édition est également de convier l'ensemble de l'écosystème de la santé et de la protection sociale dans une logique de partenariat et d'intelligence collective, pour faire progresser la solidarité et l'innovation dans les



domaines de la protection sociale et de la santé.

Pour ce faire, la Mutualité Française a choisi d'organiser le Forum « **S'engager pour l'entraide et les solidarités** », ouvert à un large public, qui accueillera dans un espace dédié un foisonnement de contenus et d'échanges, autour de zones d'exposition thématiques.

Le Congrès sera aussi l'occasion de décerner les prix de la 5^{ème} édition des Prix de l'innovation mutuelle. Organisés en partenariat avec le Liberté Living Lab, ils récompenseront trois lauréats en mesure de proposer une technologie, un procédé, un dispositif ou un service novateur qui mérite de faire l'objet d'une large diffusion pouvant bénéficier au plus grand nombre.

TERRITOIRES

200 mutualistes réunis à Reims pour la 9^{ème} et dernière interrégionale !

C'est sous un soleil radieux que 200 délégués mutualistes venus de Bourgogne-Franche-Comté, des Hauts-de-France et du Grand Est se sont réunis dans la cité des sacres ce 18 mai 2022, plus de trois ans après la dernière interrégionale organisée sur ce territoire.

Cette réunion tripartite portée par les Unions régionales Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est était la dernière d'une série de neuf rencontres débutée en mars dans

l'Hexagone et les Outre-mer, toutes consacrées à la préparation du 43^{ème} Congrès de la Mutualité Française présenté ci-dessus.

Véritable temps fort interne au mouvement, cette rencontre organisée au Palais des Congrès de Reims a été l'occasion pour Eric Chenut, Dominique Joseph et Séverine Salgado d'aborder de nombreux points d'actualité avec les mutualistes présents : **valorisation des données de santé, complémentaire santé solidaire, aide**



aux populations civiles de la guerre en Ukraine, droit à l'IVG, situation des Ehpad suite au scandale Orpéa, etc.

Les délégués ont ensuite été invités à travailler sur deux séquences : la « **Raison d'être** » du mouvement tout d'abord ; quelle contribution la Fédération souhaite-t-elle apporter aujourd'hui et demain aux principaux enjeux (économiques, sociaux, sociétaux, environnementaux) de ses domaines d'activité, au regard de ses principales parties prenantes ?

Les échanges furent nombreux pour tenter de répondre à cette question centrale pour l'avenir du mouvement.

Dans un second temps, lors d'ateliers participatifs par groupes de 8 personnes, les délégués mutualistes ont pu échanger et identifier les leviers permettant la mise en œuvre des propositions issues de la **Conférence Citoyenne sur l'aide, l'entraide & les solidarités**, initiée en octobre 2021 par la Fédération.

À travers cette journée, les délégués mutualistes présents ont pu faire part de leurs attentes et de leurs préoccupations et apporter leur pierre à l'édifice mutualiste.

Découvrez les vidéos de la journée sur la chaîne Youtube de la Mutualité Française Hauts-de-France

Synthèse de la journée

Atelier « Conférence citoyenne »



INSTANCES

Assemblée Générale 2022 : un nouveau Bureau pour l'Union Régionale



Le 27 juin dernier, à Arras, avait lieu l'Assemblée Générale de la Mutualité Française des Hauts-de-France.

Rendez-vous clé dans la vie démocratique et statutaire de l'Union Régionale, cette journée a rassemblé près de 120 délégués mutualistes représentants des mutuelles implantées dans la région afin qu'ils se prononcent, entre autres, sur la constitution de la nouvelle gouvernance.

Après deux Assemblées Générales largement impactées par la crise sanitaire liée à la Covid-19 (notamment les éditions de 2020 et 2021 qui se sont tenues à huis clos), l'édition 2022 retrouvait sa forme originelle avec la présence de l'ensemble des délégués mutualistes (celles et ceux n'étant pas présents ayant pu faire une procuration de leur pouvoir de vote à un confrère).

Ainsi, sur les 136 délégués convoqués, 119 étaient présents ou représentés, permettant à l'Assemblée d'atteindre le quorum (seuil de délégués nécessaire pour valider les délibérations de l'instance) fixé à 79 pour les décisions devant être prises à majorité renforcée.

Car, et bien que toutes les Assemblées Générales soient importantes, cette année, les délégués étaient notamment réunis pour élire la nouvelle gouvernance de l'Union Régionale. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration, nouveau Bureau et... potentiel nouveau Président, puisque la candidature de M. Philippe Wattier (Union de représentation Aésio), Président depuis 2019, était complétée par



celle de M. Marc Salingue, Président de la CCMO Mutuelle.

C'est ainsi que l'Assemblée Générale, débutée par une émouvante minute de silence en la mémoire de M. Benoît Mercier, Membre du Conseil d'Administration qui nous a quitté brutalement en ce début d'année, a permis de procéder au vote des résolutions sur le rapport d'activité de l'année 2021 et sur les comptes et les bilans financiers.

Les délégués ont ensuite été appelés aux urnes pour désigner le nouveau Conseil d'Administration de l'Union Régionale, qui a lui-même pu désigner la composition du nouveau Bureau et décider dans le même temps de réélire M. Philippe Wattier au poste de Président et Mme Jeannick Tachez (Union de représentation Groupe VYV) au poste de Présidente Adjointe pour les trois prochaines années.



Ils seront entourés de M. Pascal Callemyn, Secrétaire général, M. Jean-Philippe Bidone, Secrétaire général adjoint, Mme Delphine Houplain, Trésorière générale, M. Daniel Goblet, Trésorier général adjoint, et de 4 vice-présidents, Monsieur

Christophe Bertin et Mesdames Bernadette Bocquillon, Brigitte Cresson et Carole Moreira.

Au total, 21 Administrateurs ont été élus lors de cette Assemblée Générale pour une durée de 6 ans, dont 9 nouveaux membres : M. Michel Bourel (Union des Mutuelles de Dunkerque), M. Pascal Callemyn (Union de représentation Aésio), Mme Elisabeth Debruille (Union Territoriale Aisne-

Nord-Pas de Calais), Mme Isabelle Faucoeur (Union de représentation Aésio), Mme Delphine Houplain (Union de représentation Groupe VYV), Mme Gwenaëlle Huiban (Union de représentation Les Mutuelles MACIF), M. Patrick Magnier (Union de représentation Groupe VYV), M. Pierre Violet (Union de représentation Klesia Mutualité) et M. Hervé Treffle (Union de représentation Viasanté Horizons).

CONCOURS

Défi Solidaire : la Mutualité Française vous aide à concrétiser votre projet !



MUTUALITÉ FRANÇAISE
HAUTS-DE-FRANCE

CONCOURS RÉGIONAL DE PROJETS SOLIDAIRES

Le Défi Solidaire

Vous êtes porteur d'un projet dans les Hauts-de-France ?
Vous rêvez d'un coup de pouce pour le développer ?

Le Défi Solidaire est un concours régional organisé par la Mutualité Française Hauts-de-France en partenariat avec la Région Hauts-de-France et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), qui récompense des porteurs de projets innovants visant à améliorer le bien-être des habitants de notre grande région.

Le concours encourage notamment les acteurs locaux à innover et à se perfectionner, pour répondre toujours mieux aux besoins actuels de notre société en matière de santé, d'emploi, de cohésion sociale et de respect de l'environnement.

Il s'adresse à toute personne majeure : étudiant, travailleur indépendant, association, société de personnes à but non lucratif, salarié d'entreprise ou retraité, résidant en région Hauts-de-France et dont les projets doivent avoir des répercussions directes au bénéfice des habitants de la grande région.

Le dossier de participation ainsi que le règlement du concours sont téléchargeables sur www.mutualite-hdf.fr.

Toute candidature est à retourner avant le **30 septembre 2022** par mail à gaelle.martin@mutualite-hdf.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Mutualité Française Hauts-de-France
Défi Solidaire
8 rue Arnaud Bisson
02100 SAINT-QUENTIN

Chaque dossier fera l'objet d'un examen très attentif par le jury régional composé des membres du Conseil d'Administration de la Mutualité Française Hauts-de-France, avant l'annonce des lauréats prévue en novembre.

S'ensuivra la traditionnelle cérémonie de remise des prix à l'occasion du mois de l'Économie Sociale et Solidaire en novembre.

MANDATS

Renouvellement des Conseils des neuf CPAM des Hauts-de-France

L'ensemble des Caisses primaires d'Assurance maladie de la région Hauts-de-France, ont installé, entre le 26 avril et le 10 mai leur nouveau Conseil pour quatre ans.

L'installation de cette nouvelle mandature prend place dans le contexte très particulier d'une crise sanitaire sans précédent qui a percuté de plein fouet notre société et l'Assurance maladie en particulier. L'Assurance maladie a résisté et s'est adaptée en innovant, grâce aux femmes et aux hommes, salariés de ses organismes, et à sa gouvernance attentive.

La Mutualité Française, par son investissement historique dans les organismes de protection sociale a également renouvelé sa mandature.

36 élus mutualistes, soit 18 titulaires et 18 suppléants, ont décidé de s'investir dans la gouvernance des Caisses primaires d'assurance maladie de la région.

Parmi eux, quatre représentants ont d'ailleurs été élus à des postes de vice-présidence **témoignant de l'expertise déployée par nos représentants** au sein de ces instances.

Cet investissement s'annonce particulièrement important car cette année est la dernière année de la Convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM).

Il est nécessaire d'en faire le bilan et de réfléchir aux orientations de la nouvelle contractualisation compte-tenu de la **situation financière fortement dégradée au lendemain de cette crise COVID.**

Les représentants mutualistes seront particulièrement attentifs à ce que l'Assurance maladie conforte son offre de service attentionnée **envers les assurés sociaux les plus fragiles** en poursuivant, notamment, le développement des actions « Aller vers », dans l'objectif d'identifier et d'accompagner ces publics afin **de leur garantir l'accès aux soins.**

La Mutualité dans cette gouvernance sera force de proposition et se tiendra à l'écoute de l'Assurance maladie pour travailler en collaboration sur le sujet de la **prévention** mais aussi sur d'autres dispositifs (**100% santé, recours contre tiers, lutte contre la fraude, ...**).

HOMMAGE

Hommage à Monsieur Benoît Mercier, militant mutualiste

C'est avec une grande tristesse que nous dédions cette lettre à Benoît Mercier qui nous a quittés à l'âge de 55 ans.

Militant MGEN, Benoît Mercier a rejoint la Mutualité Française Picardie en 2013 en tant qu'élu jusqu'en 2016. En 2016, il a contribué en tant qu'Administrateur à la création de l'Union Régionale Hauts-de-France (fusion de l'Union Régionale Nord-Pas-de-Calais et Picardie) dont il a rejoint le Conseil d'administration.

Investit au sein d'instances sanitaires régionales tels que le Conseil de Surveillance de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Oise où il a porté les valeurs mutualistes avec ferveur, Benoît Mercier aimait débattre et échanger au sein de nos réunions. Ses multiples interventions ont sans nul doute permis de faire grandir le mouvement mutualiste en région. Nos pensées vont aujourd'hui à sa famille et ses amis.



EUROPE

Poursuite de notre coopération transfrontalière

Depuis deux années, à la faveur d'un rapprochement entre l'Observatoire Franco-Belge de la Santé (OFBS) et l'Union Régionale des Hauts-de-France, avec des réunions de concertation et de partage de pratiques, deux pistes d'études ont émergé dans le cadre du développement des services aux Mutuelles du livre 2 et du livre 3 sur notre région.

Le premier dossier porte sur les **Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST)** qui ont organisé les échanges et la structuration des soins par-delà les frontières entre la France et nos amis Belges.

Cette expérience a répondu, et continue de répondre, dans certains territoires frontaliers aux problématiques liées aux « déserts médicaux » et l'offre de soins de chaque côté de la frontière.

Le second dossier ouvert porte sur les dossiers **Interreg et les fonds européens** pour la période 2021-2027.



En effet, tous les six ans, l'Union Européenne révisé sa stratégie d'attribution de fonds pour répondre aux enjeux des territoires et des populations.

La programmation qui vient de s'achever et qui a couru du 2014 à 2020 s'articulait sur 11 objectifs.

La nouvelle période 2021-2027 est concentrée sur **cinq priorités** :

► **Une Europe plus intelligente**, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises ;

► **Une Europe plus verte et à zéro émission de carbone**, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique ;

► **Une Europe plus connectée**, dotée de réseaux stratégiques de transports et de communication numérique ;

► **Une Europe plus sociale**, qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé ;

► **Une Europe plus proche des citoyens**, qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne.

La gestion des fonds européens est réalisée en gestion partagée, chaque état membre décide des modalités de gestion des fonds sur son territoire.

En France, les fonds sont gérés par l'Etat et par les Conseils Régionaux.

La région des Hauts-de-France bénéficie ainsi de quatre fonds européens.

L'Union Régionale de la Mutualité Française des Hauts-de-France enclenchera le **processus d'étude** jusqu'à la fin de l'année 2022 afin de revenir vers ses instances aux bonnes fins d'avancement du projet et de la poursuite de celui-ci notamment au titre des thématiques concernant **la communication numérique (priorité 3) et l'accès aux soins (priorité 4)**.

FEMMES ENCEINTES

Quand la santé environnementale s'invite dans les centres hospitaliers des Hauts-de-France



Depuis 2012, la Mutualité Française Hauts-de-France et l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA), grâce au soutien financier de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Hauts-de-France, co-portent le projet « FEES - Femmes Enceintes, Environnement et Santé ».

Ce projet a pour ambition de réduire l'exposition aux polluants des futurs et jeunes parents et les risques sanitaires associés (perturbations endocriniennes, cancers, asthme et allergies...).

Les femmes enceintes représentent une population particulièrement sensible et fragile face à la pollution environnementale.

En effet, les scientifiques et l'état actuel des recherches s'accordent à dire que la santé de l'enfant à naître se joue beaucoup pendant la grossesse et durant les 1000 premiers jours de vie.

Les polluants environnementaux (notamment les substances cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et les perturbateurs endocriniens) peuvent agir directement sur le développement du fœtus et parfois générer des implications sur les générations futures.

Dans le cadre de ce projet, des ateliers « Parent, Bébé, Environnement et Santé » sont animés auprès des jeunes et futurs parents.

Grâce au soutien financier de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS), les chargées de prévention de la Mutualité Française Hauts-de-France mettent en place ces ateliers au sein de centres hospitaliers, de Protections maternelles et infantiles (PMI) et de centres maternels de la région.

Plusieurs centres hospitaliers ont accueilli ou vont accueillir ces ateliers : [Amiens](#), [Armentières](#), [Calais](#), [Chauny](#), [Denain](#), [Divion](#), [Lens](#), [Montdidier](#), [Roubaix](#) et [Tourcoing](#).

Les objectifs sont :

- ▶ De s'informer sur les polluants de l'environnement quotidien (air intérieur, alimentation et cosmétiques).
- ▶ D'identifier les sources de ces polluants afin de les éviter et diminuer l'exposition de la famille.
- ▶ D'échanger autour d'alternatives simples et pratiques pour créer l'environnement le plus sain possible pour les femmes enceintes et leurs nourrissons.

D'une durée de deux heures, ces ateliers se veulent ludiques et interactifs afin de répondre au maximum aux questions des futurs et jeunes parents en lien avec les polluants de l'environnement.

PARENTALITÉ

Du soutien pour les parents extraordinaires

Le 10 mai, une table-ronde s'adressant aux parents extraordinaires a été organisée par la Mutualité Française Hauts-de-France et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Organisée en direct sur internet, elle a réuni plus de 40 personnes, auxquelles s'ajoutent les 23 qui y ont assisté dans les locaux de nos partenaires territoriaux.

La parentalité est source de nombreuses questions, et encore plus lorsque son enfant est atteint d'une maladie chronique et/ou porteur d'un handicap.

Une assistante sociale de la plateforme ELSAA, deux éducateurs spécialisés de l'association Gamins exceptionnels, une psychologue de la plateforme EMAA ainsi qu'une maman ayant monté une association pour son fils en ont donc échangé pendant une heure trente.

Des témoignages, du soutien et des informations, voilà ce qu'étaient venus chercher nos participants. Si 60% des participants étaient des parents extraordinaires, seuls 47% d'entre eux se considèrent comme « aidants » de leur(s) enfant(s), preuve qu'il



reste encore de la sensibilisation à faire pour permettre aux parents d'être soutenus dans le plus beau rôle de leur vie.

BON À SAVOIR

Lors de la table-ronde, une plaquette d'informations recensant les adresses de structures spécialisées (Maison de l'Autonomie du Département, plateformes d'accompagnement et de répit, associations) dans le Pas-de-Calais a été diffusée, également disponible sur notre site Internet www.mutualite-hdf.fr.

SANTÉ ENVIRONNEMENT

Une conférence en ligne pour se sensibiliser à la maladie de Lyme

Organisée le 24 mai, notre conférence en ligne « Prévenir la piqûre de tique et les maladies vectorielles à tique » a permis à 184 personnes de s'informer en direct sur les tiques et leur mode de vie, de savoir comment prévenir leurs piqûres et en apprendre plus sur la maladie de Lyme.

L'intervenante, Mme Sandrine CAPIZZI, Maître de conférences en parasitologie (Université de Lorraine), a délivré plusieurs conseils comme :

► Porter des vêtements couvrants (et ainsi mettre ses chaussettes par-dessus son

pantalon).

► Bien s'examiner au retour d'une balade en forêt ou d'un parc public.

► Utiliser un tire-tique pour ôter les tiques.



90% des personnes déclarent que la conférence leur a permis d'augmenter leurs connaissances sur la thématique et d'apprendre de nombreux conseils de prévention concernant les piqûres de tiques.

AIDANTS

Prenons soin de ceux qui aident à l'EHPAD mutualiste de Thourotte

En France, plus de 11 millions de personnes prennent soin d'un proche fragilisé.

Ces « **aidants** » accompagnent régulièrement un conjoint, un enfant, un parent, un ami touché par la maladie, le handicap ou dépendant du fait de l'âge.

La prise en charge d'une personne en perte d'autonomie est lourde, jalonnée d'obstacles propices à l'**épuisement physique et psychologique**.

Près d'un aidant sur deux déclare **avoir des problèmes de santé qu'il n'avait pas avant de devenir aidant**.

Les problèmes de santé les plus fréquents sont liés au **sommeil, à la douleur physique, à la solitude et à l'anxiété**.

Le service prévention de la Mutualité Française des Hauts-de-France propose des actions destinées aux aidants, mais œuvre également pour que les personnes **se reconnaissent en tant qu'aidant et se fassent accompagner** afin de **s'accorder un moment de répit**.

Voici donc l'objectif de l'action « **Prenons soin de ceux qui aident** », proposée à l'EHPAD Mutualiste de Thourotte dans l'Oise, le 27 avril.

Un stand d'exposition a été mis en place dans le hall d'accueil de l'EHPAD afin de sensibiliser le grand public, sur la thématique des proches aidants et en particulier sur l'impact de la relation d'aide sur leur santé. Elle intègre trois dimensions de la santé : **physique, psychique et sociale**.

Sur cette journée, une chargée de prévention de prévention a rencontré et échangé avec une quinzaine de personnes (des aidants, aidés et personnes intéressées), et a reçu un accueil très chaleureux.

RESSOURCES

La version 2022 de l'annuaire des SSAM en Hauts-de-France est disponible

Présents sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France, les Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (que l'on abrège en SSAM), apportent depuis toujours **une réponse concrète à la question de la proximité de l'accès aux soins pour le plus grand nombre**.

Proposant une **offre complète** (optique, dentaire, audition, services à la personne, pharmacie, etc.) et un **maillage dense sur le territoire régional**, les SSAM proposent en outre **une offre limitant le reste à charge**.

Retrouvez la liste complète ainsi que la carte mise à jour dans la version 2022 de l'annuaire des SSAM Hauts-de-France, disponible en téléchargement sur notre site internet www.mutualite-hdf.fr, rubrique « **outils et documents** ».



Retrouvez nos rendez-vous santé et nos actualités sur notre site Internet, sur Facebook et sur Twitter :

www.mutualite-hdf.fr
[@MutualiteHdF](https://www.facebook.com/MutualiteHdF)
[@MutHDF](https://twitter.com/MutHDF)